

## Synthèse du congrès

# L'avenir de la biodiversité en Suisse : Besoin de recherche et de concrétisation après 2010

SWIFCOB 10 | Congrès annuel SCNAT | Journées scientifiques de l'OFEV  
8 et 9 novembre 2010, La Nuithonie, Villars-sur-Glâne

Gregor Klaus et Daniela Pauli

**Une semaine après la Conférence des Etats signataires de la Convention sur la biodiversité à Nagoya (Japon) et huit semaines avant le terme de l'Année internationale de la biodiversité, environ 300 experts, représentant la science, l'administration, la pratique et la politique, se sont rencontrés à Villars-sur-Glâne. Deux jours durant, ils ont débattu de la nécessité de promouvoir la recherche et l'action afin de sauvegarder, favoriser et exploiter durablement la diversité biologique. Le temps fort du congrès organisé par le Forum Biodiversité Suisse, de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), aura été l'adoption d'une déclaration par laquelle les experts ont souligné à quel point la sauvegarde de la biodiversité était vitale et devait être ancrée dans tous les secteurs de la société civile. La recherche biodiversitaire suisse entend assumer davantage sa responsabilité et mieux conjuguer ses énergies dans le cadre d'activités communes de recherche, de formation et de transfert de connaissances.**

Orateurs très motivés et exposés engagés, aussi bien dans le programme principal que dans les sessions parallèles, débats animés dans les couloirs et pendant les pauses : le climat de renouveau était manifeste durant le congrès. L'Année internationale de la biodiversité et toutes les activités qui l'ont accompagnée ont semblé donner des ailes à des scientifiques sinon plus réservés. Ils constataient avec plaisir que la classe politique et la population reconnaissaient de plus en plus la biodiversité comme un fondement de la vie et que les choses bougeaient comme on ne l'aurait guère imaginé il y a encore vingt ans. La Conférence des Etats signataires de la Convention sur la biodiversité, réunis à Nagoya, a également stimulé la motivation. Fin octobre, pendant deux semaines, des représentants de 193 pays ont débattu, négocié et lutté avec un acharnement sans précédent dans l'histoire de la convention. Quelques jours seulement avant le congrès du SWIFCOB, 49 documents relatifs à plus de 35 thèmes avaient été adoptés à Nagoya, un résultat étonnant au vu des divergences et des préjugés dont beaucoup faisaient encore l'objet. Les participants s'étaient mis d'accord sur un nouvel objectif mondial concernant la diversité biologique : d'ici 2020, tous les Etats doivent avoir entrepris des mesures efficaces pour enrayer l'appauvrissement de la diversité biologique.

Malgré le climat positif ambiant, les experts réunis à Villars-sur-Glâne sont demeurés réalistes. « En dépit des succès obtenus, il ne nous sert pas à grand-chose, et à la biodiversité non plus, de nous efforcer de la protéger, si nous n'analysons pas d'abord la situation en toute objectivité et si nous n'essayons pas de désigner les causes profondes des pertes observées aujourd'hui », a

expliqué Claude Martin. L'ancien directeur général du WWF International s'est certes réjoui du résultat de la conférence de l'ONU, mais il a déjà vécu de nombreuses conférences comme celle de Nagoya. Par conséquent, il n'a pas voulu se laisser gagner par l'euphorie. On sait par expérience que l'écart peut être grand entre désir et réalité.

Et la réalité n'est guère brillante. Jeffrey A. McNeely, de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) l'a montré sur la base de données issues des listes rouges mondiales : de plus en plus d'espèces sont de plus en plus menacées. Il s'agit d'un phénomène planétaire auquel les pays industrialisés contribuent dans une large mesure. A cet égard, Claude Martin a incité à s'intéresser de temps en temps au contenu de son assiette. Une bonne partie de notre alimentation résulte d'une production néfaste à l'environnement, notamment la viande : 45% du soja brésilien est exporté vers l'Europe... pour alimenter nos vaches et nos porcs. La culture du soja s'effectue cependant au détriment d'un trésor irremplaçable, la forêt amazonienne. Selon Claude Martin, les fragments de forêt tropicale subsistants n'ont que peu de chances de survivre, car ils se fragilisent face aux incendies.

Si l'on tente d'analyser les causes de l'appauvrissement de la biodiversité, telles qu'elles ont évolué au cours des derniers siècles, on se heurte inévitablement à l'empreinte grandissante de l'être humain. Cette empreinte illustre la quantité de surface nécessaire pour produire ce que la population consomme et pour éliminer les déchets occasionnés. L'Europe sollicite aujourd'hui l'équivalent de deux planètes et demie, les Etats-Unis cinq. « Etant donné l'amalgame causal entre l'appauvrissement de la biodiversité et la consommation de ressources et d'énergie, il apparaît que la communauté internationale – et donc nous tous – ne pourra pas maîtriser à l'avenir l'érosion de la diversité biologique sans remettre en question les fondements d'une société de consommation de plus en plus mondialisée », a affirmé Claude Martin. Certes, les innovations technologiques peuvent fournir une contribution importante, mais il faudrait en même temps s'interroger sur notre système économique avide de croissance. L'objectif devrait consister à ne plus dépendre des sources d'énergie fossiles, à lutter contre la pauvreté, à penser sur le long terme et à rémunérer les services rendus par les écosystèmes. De plus, le coût écologique devrait être intégré dans le prix des produits. La défaillance actuelle du marché, typique des problèmes environnementaux, a pour effet, par exemple, que du soja bon marché est cultivé au détriment d'un écosystème extrêmement précieux, la forêt tropicale.

Globalement, et malgré les efforts remarquables entrepris, les instruments actuels n'ont pas permis d'endiguer la perte de biodiversité, ni à l'échelle mondiale ni à l'échelle européenne, ni même en Suisse. Bien que les données nationales relatives à l'évolution d'une bonne partie de la biodiversité n'existent que depuis la création du Monitoring de la biodiversité il y a dix ans, les chercheurs suisses sont parvenus à mettre en évidence le recul de la biodiversité depuis 1900 sur la base de nombreuses études de cas, comme l'a expliqué Thibault Lachat, du Forum Biodiversité Suisse dans son exposé. Plus de 80 scientifiques et experts ont, pendant trois ans, collecté et analysé l'ensemble des données et des études disponibles sur l'évolution de la biodiversité en Suisse. Après avoir assemblé les pièces du puzzle, ils ont pu évaluer l'état de la biodiversité sur des bases scientifiques. Bon nombre des espèces vivant en Suisse n'y sont plus présentes que sous forme de quelques populations décimées voire de rares individus isolés. Même les espèces autrefois fréquentes ont subi de lourdes pertes sur le plan local et régional au cours des dernières décennies. Beaucoup de milieux précieux pour la biodiversité, tels que marais, zones alluviales et prairies sèches, ont perdu la majeure partie de leur surface jusqu'en 1990. Depuis lors, ces pertes de surface ont pu être enrayerées dans une large mesure, mais la qualité écologique des surfaces résiduelles ne cesse de décliner.

Rien ne garantit que les services rendus par les écosystèmes, tels que l'amortissement des changements climatiques, l'épuration de l'eau et la fonction récréative, puissent encore être fournis à long terme si la biodiversité se maintient à un niveau aussi bas. Bernhard Schmid, de l'Institut de biologie de l'évolution et des sciences de l'environnement de l'Université de Zurich a expliqué à quel point nous étions tributaires de ces services. « Les écosystèmes sont remplis de biodiversité », a-t-il dit. « La biodiversité est le moteur qui maintient toutes les prestations. » Sans biodiversité, la Terre serait une planète inhospitalière, d'une température de 200°C. La biodiversité est notre système de climatisation et, en même temps, la monnaie de la nature. Mais comme il est

peu probable que nous perdions un jour l'ensemble de la biodiversité, il convient de se demander à partir de quel niveau de biodiversité la qualité de notre existence subira une influence négative. En d'autres termes, dans quelle mesure la biodiversité influe-t-elle sur les services écosystémiques ?

Bernhard Schmid a rappelé que les premières expériences sur le terrain menées pour répondre à cette question avaient été réalisées il y a quinze ans dans le cadre du programme prioritaire Environnement (PPE). Les méthodes et les techniques élaborées à l'époque firent fureur à l'exportation. Une méta-analyse engagée par ce programme à propos d'études expérimentales qui s'étaient intéressées aux incidences des différents niveaux de la biodiversité sur les services écosystémiques avait abouti à la conclusion que la biodiversité avait des répercussions positives indéniables sur la plupart des prestations fournies par les écosystèmes. Divers exposés ont présenté des exemples actuels allant dans ce sens : Claudio Niggli, de l'institut Delinat, à Arbaz (VS), par exemple, a mentionné au sujet de la viticulture que la promotion ciblée de la diversité biologique pouvait stabiliser des écosystèmes agricoles. Au lieu d'affaiblir les forces d'autorégulation à coup de pesticides et de fertilisants synthétiques, il faut stimuler les énergies naturelles et les canaliser de façon à ce que la nature seconde l'agriculteur dans son travail. En culture biologique, la biodiversité est en général un facteur de production important.

Mais si la biodiversité revêt tant d'importance, pourquoi n'y a-t-il pas davantage de personnes préoccupées par son appauvrissement ? Markus Fischer, de l'Institut de botanique de l'Université de Berne, et Bernhard Schmid ont apporté toute une série d'explications :

- ▶ L'appauvrissement de la biodiversité est un phénomène insidieux, qui passe donc inaperçu aux yeux de beaucoup de gens.
- ▶ La connaissance de la nature et des espèces est faible dans l'opinion publique. Les pertes ne peuvent donc même pas être perçues.
- ▶ Les effets négatifs du déclin de la biodiversité sont (encore) trop peu visibles.
- ▶ La question de l'impact de l'appauvrissement de la biodiversité sur la qualité de notre vie est complexe. D'une part, les concepts de biodiversité et de qualité de vie désignent des phénomènes extrêmement complexes et, d'autre part, le second concept en particulier dépend fortement de nos souhaits individuels et s'avère donc difficile à saisir d'un point de vue scientifique.
- ▶ La distanciation par rapport aux normes, dans l'aménagement des jardins ou en agriculture (jachères florales) par exemple, est négativement connotée.
- ▶ L'homme s'habitue vite à un état médiocre... qu'il finit par ne plus trouver si médiocre que cela !
- ▶ Le savoir élaboré et la concrétisation des résultats souffrent d'un décalage dans le temps.
- ▶ La sauvegarde et la promotion de la biodiversité sont jugées ennuyeuses et réservées aux spécialistes.
- ▶ Bon nombre d'acteurs importants ne sont pas impliqués dans les mesures et ne les comprennent donc pas.
- ▶ La mise en œuvre des objectifs donne souvent lieu à une perplexité générale.

Pour Bernhard Schmid, un grand problème réside dans le manque de savoir finalisé et de savoir-faire. Pour bon nombre d'acteurs, les effets positifs de la biodiversité et la manière dont ils peuvent être produits sont encore incertains. Il s'agirait donc d'élaborer et de transmettre en priorité un savoir-faire.

Dans ce domaine, les scientifiques de Suisse ne sont pas restés les bras croisés : la sensibilisation de la population suisse à la biodiversité a notablement progressé au cours des dernières années. Claude Longchamp, de gfs.bern, attribue cette évolution à un fort mouvement en faveur de la biodiversité, qui s'explique par le fait que la science a fourni des informations fondées que les organisations de protection de la nature ont reprises. La pierre angulaire de ce phénomène aura été le livre *La Biodiversité en Suisse : état, sauvegarde, perspectives. Fondements d'une stratégie*

*nationale*, auquel ont contribué de nombreux scientifiques et que le Forum Biodiversité Suisse a publié en 2004. « Il n'existe que peu de succès similaires et de pareils événements politiques créés par la science », a affirmé Claude Longchamp. Par rapport au débat sur le dépérissement des forêts, la biodiversité ne suscitait que peu d'effervescence.

Au niveau du transfert des connaissances, la communication joue un rôle essentiel. René Longet a montré de quelle manière la ville d'Onex commençait à intégrer systématiquement la biodiversité dans le développement communal, à partir d'initiatives ponctuelles et au prix d'un gros travail d'information.

L'étude internationale « Economie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB), mandatée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), est un projet international exemplaire d'élaboration et de transmission de savoir relatif à l'importance de la biodiversité. L'étude TEEB s'inspire du rapport Stern, qui a établi dans des prévisions très médiatisées que les préjudices du changement climatique seraient supérieurs au coût des mesures susceptibles d'être prises en principe aujourd'hui. Il est intéressant de noter que près de la moitié des spécialistes présents au congrès n'avaient jamais entendu parler de cette étude.

TEEB n'est pas un projet de recherche à proprement parler, mais une synthèse unique des connaissances disponibles sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité. « Nous avons réuni, vérifié et analysé des milliers d'études et de données », a expliqué Bernd Hansjürgens, directeur du département Economie au centre Helmholtz de recherche environnementale de Leipzig et membre du « TEEB Scientific Coordination Team ». Afin que le savoir élaboré puisse être transmis de manière aussi ciblée que possible, plusieurs rapports ont été rédigés à l'intention de destinataires sélectionnés.

TEEB a pour mission de rendre la nature économiquement visible. Tandis que l'« évaluation des écosystèmes pour le millénaire », effectué entre 2001 et 2005, avait offert une vue d'ensemble systématique de l'état global de 24 services écosystémiques de base, l'étude TEEB évalue ces prestations, comme l'illustrent les trois exemples suivants :

- ▶ Un simple hectare de récif corallien peut avoir une valeur d'un million de dollars pour l'industrie du tourisme. Tous les récifs de la planète rapportent chaque année 172 milliards de dollars en revenus, aliments et autres bénéfices.
- ▶ Par rapport à une pêche durable à l'échelle mondiale, la surpêche effrénée occasionne une perte de recettes d'environ 50 milliards de dollars.
- ▶ Les quelque 100 000 zones protégées de la Terre fournissent des services écosystémiques d'une valeur de 4400 à 5200 milliards de dollars par an.

Bernd Hansjürgens a souligné que TEEB n'avait pas pour mission d'étiqueter le prix de la biodiversité. Une approche purement pécuniaire comporterait le risque que seuls des critères économiques détermineraient encore l'intérêt de protéger ou non la nature. « TEEB n'est pas une étude économique sur la monétarisation, mais un vaste processus de conscientisation à de multiples niveaux », a-t-il expliqué. « Il ne doit pas y avoir d'évaluation uniforme ». Il importe donc de reconnaître et d'intégrer d'autres types de valeurs et de mettre en évidence les limites de l'appréciation économique.

« Le concept de transversalité est déterminant », a précisé Bernd Hansjürgens. « Il s'agit d'intégrer la nature dans d'autres domaines de décision de la vie humaine ». Si les appréciations économiques sont appliquées avec soin, elles offrent un grand potentiel d'amélioration des décisions dans la vie sociale, politique et économique. Urs Schwaller, conseiller aux Etats du canton de Fribourg, a salué les efforts entrepris pour que les résultats de la recherche soient transmis dans une langue que la classe politique comprenne. L'étude TEEB a montré que la sauvegarde de la biodiversité avait une importance budgétaire, et qu'elle représentait ainsi un thème d'avenir important en politique.

Aujourd'hui, une vingtaine d'Etats ont lancé des études TEEB sur le plan national. En Suisse également, les signes du temps ont été reconnus. Ainsi, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

élabore un inventaire des services écosystémiques importants en montagne, a expliqué Andreas Hauser, économiste auprès de l'OFEV. La publication de l'inventaire, qui contient aussi une appréciation de l'évolution future de ces prestations en fonction des conditions générales ambiantes, est prévu pour début 2011. Andreas Hauser a souligné que l'on ne pouvait pas estimer le capital nature, car la vie serait impossible sans la biodiversité. Sa valeur est donc infinie. Une appréciation économique n'aurait de sens que si l'on pouvait comparer un écosystème revalorisé ou dégradé avec un état initial. Dans le premier cas, la valorisation entraîne des valeurs ajoutées ; dans le second cas, la dégradation occasionne des coûts. Une zone alluviale détruite, par exemple, peut accroître le risque de crue et causer des préjudices aux constructions et aux routes. Andreas Hauser est conscient des limites méthodologiques de la monétarisation. « La plus grande erreur serait toutefois de supposer nulle la valeur des services écosystémiques fautes d'éléments chiffrés », a-t-il ajouté. Un revirement de tendance par rapport à la biodiversité est d'autant plus envisageable que si l'on parvient rapidement à donner globalement à nos économies une orientation plus propice à la biodiversité. A cet effet, il faudrait recourir notamment à d'autres incitations économiques, non pour remplacer, mais pour compléter les mesures existantes, comme l'a souligné Andreas Hauser.

Walter Vetterli, du WWF Suisse, considère que l'évaluation économique de la biodiversité représente une occasion unique. Il incite les organisations non gouvernementales à s'engager davantage dans ce domaine. Le WWF Suisse a présenté en janvier 2010 des idées de réforme liées aux mesures économiques destinées à promouvoir la biodiversité. L'étude effectuée par ECOPLAN a révélé que l'utilisation des services écosystémiques pouvait être améliorée si les règlements et les interdictions existants étaient complétés par des instruments de financement et d'indemnisation. La fixation d'un prix à l'aide d'instruments de marché permettent soit d'encourager les prestations favorables à la biodiversité (entretien des zones protégées, p. ex.), soit d'indemniser le renoncement à une utilisation alternative au profit de la biodiversité (exploitation extensive des terres agricoles, maintien de friches, p. ex.), soit de grever les activités néfastes à la biodiversité (imperméabilisation, fragmentation des écosystèmes, apports de polluants, p. ex.). A court terme, il est possible d'envisager en Suisse la mise en œuvre des approches et des nouveaux instruments suivants :

- ▶ Suppression des mauvaises incitations et optimisation des subventions.
- ▶ Amélioration de l'indemnisation des services écosystémiques (centime « outdoor », indemnisation de l'entretien des zones protégées, p. ex.).
- ▶ Amélioration/optimisation des mesures de compensation ou de substitution pour les préjudices causés aux services écosystémiques de la biodiversité.
- ▶ Affectation renforcée de parts d'impôts à la sauvegarde et à la promotion de la biodiversité (y compris extension de l'affectation des recettes de la taxe d'eau aux fonds de renaturation).
- ▶ Etude d'une introduction de taxes pour services écosystémiques de la biodiversité (imposition renforcée des « bénéficiaires » ou pollueurs par une taxe sur l'utilisation des surfaces, p. ex.)
- ▶ Labels biodiversité pour unités administratives, entreprises, chaînes de création de valeur.

On a conscience en Suisse que les instruments et mesures appliqués jusqu'à présent ont contribué dans une large mesure à ralentir l'appauvrissement de la biodiversité, mais qu'ils ne suffisent pas encore pour la sauvegarder. Les instruments en principe déjà efficaces doivent être conjugués, mieux harmonisés, mis en œuvre systématiquement et si possible étendus et complétés. Dans ce contexte, le Parlement a intégré le 18 septembre 2008 l'élaboration d'une stratégie pour la sauvegarde et la promotion de la biodiversité dans le programme de la législature 2007-2011. Les objectifs supérieurs de la stratégie sont prometteurs :

- ▶ La biodiversité est riche et apte à réagir aux changements.
- ▶ La biodiversité et les services écosystémiques sont garantis à long terme.

« La stratégie est le premier document politique officiel qui mentionne l'importance des services écosystémiques », a déclaré satisfait Willy Geiger, vice-directeur de l'OFEV. Les travaux

d'élaboration de la stratégie seront achevés mi-2011. La stratégie sera ensuite soumise au Conseil fédéral ; elle doit être confiée au Parlement en automne 2011.

Les principes et idées directrices formulés dans la stratégie semblent tout aussi prometteurs que ses objectifs. C'est ainsi qu'à l'avenir, les principes de précaution et de causalité devraient être mis en application, selon les explications de Willy Geiger. Le principe de précaution a pour objectif d'agir à titre préventif en cas d'insuffisance éventuelle de certitude concernant le type, l'ampleur et la probabilité de survenance de pertes irréversibles de biodiversité. Le principe de causalité au sens strict du terme signifie que l'agent responsable doit prendre en charge le coût des mesures de prévention, de limitation et d'élimination des préjudices causés à la biodiversité. Ce principe est reconnu depuis longtemps dans le domaine des eaux usées industrielles.

Pour Willy Geiger, il est capital que l'ensemble des mesures élaborées dans le cadre de la stratégie et des décisions politiques se fondent sur des acquis scientifiques. Evelyne Marendaz, responsable de la division Gestion des espèces à l'OFEV, a souligné que l'OFEV ne mène aucune recherche en son nom propre et qu'il est tributaire de partenariats avec les universités et les instituts de recherche. La recherche sur mandat se concentre sur des domaines tels que l'optimisation des méthodes, les analyses de risques et la vérification de l'efficacité des initiatives politiques. « Etant donné le niveau de la recherche et les défis relatifs à la biodiversité, il nous paraît justifié de lancer un vaste programme de recherche à l'échelle nationale et d'optimiser la condensation et le transfert du savoir et des besoins entre chercheurs, praticiens et classe politique », a précisé Evelyne Marendaz. Jeffrey A. McNeely, de l'UICN, a également sollicité davantage de soutien de la part de la recherche.

Le travail sur le terrain nécessite une bonne collaboration avec la recherche, et ce le plus tôt possible. « Un grand besoin de recherche subsiste au niveau de l'acceptation socioéconomique des mesures de protection de la nature de même que de l'écologie de certaines espèces », a affirmé Veronika Braunisch, de l'Université de Berne. L'efficacité des instruments et des techniques serait capitale, selon Urs Tester, de Pro Natura. A cet égard, des études comme celle de Jean-Yves Humbert, d'Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART), sur les incidences de diverses techniques de fauche sur les arthropodes pourraient s'avérer très instructives.

Et qu'en est-il des projets de la recherche ? « La Suisse possède un grand potentiel, mais il nous manque le courage de lancer de vastes projets intégrés », a expliqué Bernhard Schmid. En cette année de la biodiversité, un groupe de travail composé de scientifiques suisses de renom a donc élaboré des visions d'avenir en la matière sous la direction de Markus Fischer et pour le compte du Forum Biodiversité.

La Suisse dispose d'un pool d'excellents chercheurs dans le domaine de la biodiversité. C'est ce qui ressort notamment des nombreuses publications sur le thème de la biodiversité auxquelles des Suisses ont participé et qui ont paru jusqu'à présent dans les revues prestigieuses *Nature* et *Science*. Cependant, Markus Fischer a diagnostiqué un « décrochage en tout cas partiel » des scientifiques suisses par rapport à la pointe de la recherche fonctionnelle et appliquée internationale. « Le rôle de leader acquis à la suite de programmes assez lointains a été abandonné négligemment, a-t-il déclaré. Le groupe de travail voit la possibilité de remédier à cette situation insatisfaisante dans la conjugaison et le développement des énergies disponibles au sein d'activités communes de recherche, de formation et de transfert de savoir. Cela permettrait de créer des plus-values notables pour la science et la société. Les scientifiques ont élaboré trois propositions concrètes dans l'optique d'une recherche moderne et axée sur les solutions :

- ▶ *Création d'un centre d'études avancées destiné à faire la synthèse des connaissances acquises en matière de biodiversité*: il a pour objectif de centraliser le savoir disponible en vue d'établir une synthèse guidée par la théorie et les hypothèses. Markus Fischer y voit un grand potentiel d'acquisition de connaissances et d'innovation.
- ▶ *Nouveaux programmes de recherche interdisciplinaires*: les scientifiques envisagent, par exemple, un « laboratoire intégré de biodiversité » assorti de nombreuses surfaces de mesure et d'expérimentation réparties sur l'ensemble du territoire de la Suisse, de même qu'un programme de recherche sur les services écosystémiques.

- ▶ *Création d'un « Swiss Biodiversity Institute », virtuel et décentralisé*: il permettrait l'accès des chercheurs aux nouveaux acquis, aux méthodes, aux technologies et aux modules de formation.
- ▶ *Amélioration du dialogue et du transfert des connaissances*: le savoir élaboré dans le centre de synthèse doit être transmis à l'administration, à la classe politique et à la société civile. Cela n'est possible que si le Forum Biodiversité Suisse est renforcé, a déclaré Markus Fischer.

Un vote effectué dans la salle du congrès a abouti à un résultat incontestable : tout le monde était d'accord pour dire que ces approches étaient nécessaires et qu'il fallait les développer. Comme les programmes et structures proposés sont complémentaires, Markus Fischer a suggéré le lancement d'un Programme national de recherche (PNR) ou d'un Pôle de recherche national (PRN). Tandis que, dans le cas d'un PNR, la contribution à la résolution de problèmes sociaux et économiques figure au premier plan, le PRN s'intéresse principalement à la mise sur pied de centres de compétence et de réseaux entretenus par ces derniers dans les domaines de recherche stratégiquement importants pour la Suisse, a expliqué Claudine Dolt, du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche.

La communauté scientifique réunie à Villars-sur-Glâne a manifesté une unanimité étonnante dans presque tous les domaines. Elle a adopté à l'unanimité la première Déclaration suisse sur la biodiversité, assortie de 11 recommandations (cf. document séparé). La déclaration sera encore transmise durant cette année de la biodiversité à la nouvelle présidente du DETEC, la conseillère fédérale Doris Leuthard, ainsi qu'aux membres du Conseil national et du Conseil des Etats, afin qu'elle puisse être intégrée dans la stratégie nationale en faveur de la biodiversité.

Le débat de clôture avec des représentants de la politique, de l'administration, de la formation et de l'économie a révélé qu'un savoir volumineux relatif à la valeur de la biodiversité était déjà parvenu aux décideurs. Il convient de mentionner les propos de Stefan Ruegg, de PricewaterhouseCoopers : en ce qui concerne la sauvegarde et la promotion de la biodiversité, les entreprises ont besoin de stratégies et d'objectifs clairement définis. Dès que le bonus d'un patron d'entreprise dépendra de la réalisation d'objectifs liés à la biodiversité, bien des choses se mettront en mouvement à très grande vitesse. Pour Philippe Curdy, enseignant à l'Institut d'agriculture de Grangeneuve et ancien délégué la nature de la ville de Lausanne, la transmission des valeurs de la biodiversité est indispensable dans la formation des jardiniers et des agriculteurs. L'aménagement du territoire constitue un grand défi, reconnu par les représentants de la politique et de l'administration. Le conseiller aux Etats Georges Godel voit un grand potentiel dans les améliorations foncières, pour que la biodiversité soit encouragée dans le paysage rural. Des améliorations s'imposeraient aussi notamment dans les zones bâties, selon Philippe Gmür. Tout le monde sait qu'il y a assez de zones à bâtir, mais qu'elles sont mal réparties sur le territoire national.

Markus Fischer a de nouveau souligné dans sa synthèse que nous étions en train d'effacer le « logiciel de la vie », ce qui serait « intolérable et illégal ». Mais c'est déjà un grand progrès que la politique et l'administration aient reconnu la nécessité d'agir. Markus Fischer a fait référence à l'étude d'un groupe de chercheurs qui a abouti à la conclusion que le rapport entre le coût de la protection de la biodiversité et son utilité était de 1/100. Autrement dit, pour 1 franc aujourd'hui investi dans des biotopes d'importance nationale, la nature remboursera 100 francs. Il serait absurde de refuser un tel rendement. « Les chances d'un revirement de tendance n'ont jamais été aussi bonnes qu'aujourd'hui », a affirmé Markus Fischer. Nagoya et la stratégie pour la biodiversité constituent le point de départ d'une nouvelle approche de la biodiversité. La science doit assumer une grande responsabilité à cet égard. « Nous devons tous nous passer la balle avec une précision millimétrique et ne pouvons nous permettre la moindre mauvaise passe », a enjoint Markus Fischer aux chercheurs présents.

Durant la décennie de la biodiversité aujourd'hui engagée, la contribution de tous les secteurs de la société est sollicitée : depuis la science et l'administration jusqu'à la pratique et à la politique. Denis Monard, président de SCNAT, a souligné dans sa conclusion qu'il ne fallait attendre que la catastrophe se produise. Il convient plutôt de s'approprier en temps opportun le savoir et les instruments nécessaires à une action efficace.

Le « Swiss Forum on Conservation Biology » (SWIFCOB) est un symposium annuel consacré au dialogue entre la pratique et la recherche biodiversitaire. Il est organisé depuis de nombreuses années par le Forum Biodiversité Suisse. A l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, cette manifestation fructueuse et confirmée s'est étalée sur deux jours et combinée avec le congrès annuel de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) et les Journées scientifiques de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La manifestation a été financée par l'Académie suisse des sciences naturelles, l'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

**La date du prochain SWIFCOB est déjà connue : le 11 novembre 2011 au Musée d'histoire naturelle de Berne.**

**Contact:**

Daniela Pauli  
Directrice du Forum Biodiversité  
Académie suisse des sciences naturelles  
Schwarztorstr. 9  
CH-3007 Berne

daniela.pauli@scnat.ch

[www.biodiversity.ch](http://www.biodiversity.ch)

Le présent rapport, la Déclaration sur la biodiversité de Villars-sur-Glâne, ainsi que les résumés des exposés du programme principal et des sessions parallèles, peuvent être téléchargés sur le site [www.biodiversity.ch/f/events/swifcob/10\\_2010](http://www.biodiversity.ch/f/events/swifcob/10_2010).